DELIBERATION DU CONSEIL

Membres en exercice:

DE LA COMMUNE DE CAUMONT SUR DURANCE **SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025**

27

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-trois septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Roger Orlando, sous la présidence de: Claude MOREL

Membres présents :

21

Etaient présents : Mmes/MM. C. MOREL - J-L LUSTENBERGER -J. DANON - H. GARCIA - J. TEXIER - S. HOSTALERY - B. GUILLOT - D. LIBES - O. REY - N. MALLEM - A. MULAS - S. ABBES -M. JOUMOND - A. LORNE - G. CLOCHER - F. ORTS - E. PALMA -A. HERVIEUX - P. GROSJEAN - P. CHABAS - C. REYNAUD

Date de convocation

17/09/2025

Procurations: I. MARESCAUX à J-L LUSTENBERGER

B. DUFAY à S. ABBES

C. GIORGINI à M. JOUMOND C. BILLAUD à E. PALMA J-P. SOGGIA à P. GROSJEAN

Absent: L. CAPANNINI

Secrétaire : B. GUILLOT

DELIBERATION N° 03230925: FINANCES – Décision modificative n°1 au budget

communal - Exercice budgétaire 2025

RAPPORTEUR: Jérémy TEXIER

Une décision modificative n°1 au budget communal 2025 est soumise à l'approbation des membres du Conseil municipal. Celle-ci poursuit deux objectifs principaux, à savoir opérer certains ajustements de crédits et procéder à l'ouverture de nouveaux crédits budgétaires sur certains chapitres du budget 2025.

1) Concernant la section de fonctionnement du budget, la décision modificative n°1 s'équilibre comme suit :

DEPENSES:

Comptes	Libellés	Montanto	
Chapitres	Libelles	Montants	
60611	Eau et assainissement	-4 900,00	
60623	Alimentation	701,50	
60632	Fournitures de petit équipement	4 112,48	
6068	Autres matières et fournitures	599,00	
6132	Locations immobilières	20 250,00	
61351	Locations mobilières - Matériel roulant	-14 034,51	
61358	Locations mobilières - Autres	2 505,60	
6156	Entretien et réparations - Maintenance	768,00	
6288	Remboursements de frais - Autres	1 389,00	
011	Charges à caractère général	11 391,07	
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	
64118	Autres indemnités	57 000,00	
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	1 700,00	

Envoyé en préfecture le 30/09/2025 Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le

	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	146 518,27
	DEPENSES D'ORDRE	49 863,44
023	Virement à la section d'investissement	49 863,44
023	Virement à la section d'investissement	49 863,44
	DEPENSES REELLES	96 654,83
014	Atténuations de produits	-25,00
7392221	Fonds de Péréquat. des ressources communales et int FPIC	terco -25,00
66	Charges financières	-4 151,66
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	11 971,56
66111	Intérêts réglés à l'échéance	-16 123,22
65	Autres charges de gestion courante	6 779,00
65888	Autres charges diverses de gestion courante - Autres	600,00
6584	Amendes fiscales et pénales	273,00
65818	Autres	858,00
6561	Organismes de regroupement	4 730,00
65561	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	318,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	82 661,42
6456_	Versement au F.N.C du supplément familial	-3 531,95
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 193,37
6414	Personnel rémunéré la vacation	2 400,00
64138	Primes et autres indemnités	: 084-218400349-20250923-03230925-DI

Les dépenses de fonctionnement augmentent globalement de 146 518,27 €.

RECETTES:

RECEITES:		
Comptes	Libellés	Montants
Chapitres	Libelies	rioritarits
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 176,51
013	Atténuations de charges	2 176,51
70323	Redevance d'occupation du domaine public	6 953,90
7067	Redevances et droits des services périscol. et d'enseign.	-15 826,05
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	-8 872,15
732221	Fonds de Péréquat. des ressources communales et interco FPIC	-5 514,00
73	Impôts et taxes	-5 514,00
73111	Impôts directs locaux Taxe communale addit. aux drts de mutat. ou à la taxe de	-14 860,00
73123	pub fonc.	-20 749,00
731	Impositions directes	-35 609,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	35,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	5 299,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	-4 420,00
74611	DGD	174 402,00
7473	Départements	-4 648,43
74	Dotations et participations	170 667,57
752	Revenus des immeubles	-4 526,03
755	Dédits et pénalités perçus	200,00

Envoyé en préfecture le 30/09/2025 Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le

75000	75999 Autros produits divore de restina accurate.	ID: 084-218400349-20250923-03230925-DE
75888	Autres produits divers de gestion courante - Autres ^L	27 995,37
75	Autres produits de gestion courante	23 669,34
	RECETTES REELLES	146 518,27
	RECETTES D'ORDRE	0,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	146 518,27

Les recettes de fonctionnement augmentent globalement pour le même montant que les dépenses, soit la somme de 146 518,27 \in .

2) <u>Concernant la section d'investissement du budget, la décision modificative n°1 s'équilibre comme suit :</u>

$\overline{}$	_	_	R 1	0	FS	
11	_	_	INI	_	_	•

JEFENSES .		
Comptes	Libellés	Montants
Chapitres		romanes
2031	Frais d'études	-24 069,71
2033	Frais d'insertion	1 188,00
2051	Concessions et droits similaires	6 302,00
20	Immobilisations incorporelles	-16 579,71
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	880,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	11 164,26
21351	Instal. générales, agencem., aménagem. des const - Bât. Publics Instal. générales, agencem., aménagem. des const - Bât.	21 066,04
21352	Privés	29 650,90
2151	Réseaux de voirie	-85 134,52
2152	Installations de voirie	15 511,20
21538	Autres réseaux	12 766,82
21578	Autre matériel technique	684,47
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 009,14
21621	Biens historiques et culturels mobiliers - Biens sous-jacents	-84,66
21838	Autre matériel informatique	-2 356,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	311,52
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	-17 724,95
2185	Matériel de téléphonie	115,86
2188	Autres	-1 335,65
21	Immobilisations corporelles	-12 475,57
2313	Constructions	153 197,63
2315	Installations, matériel et outillage techniques	63 600,00
23	Immobilisations en cours	216 797,63
	DEPENSES REELLES	187 742,35
2313	Constructions	100 880,39
041	Opérations patrimoniales	100 880,39
	DEPENSES D'ORDRE	100 880,39
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	288 622,74

Les dépenses d'investissement augmentent globalement de 288 622,74 €.

RECETTES:

ID: 084-218400349-20250923-03230925-DE

Comptes	Libellés	Montants
Chapitres	2.55,100	
024	Produits des cessions d'immobilisations	61 816,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	61 816,50
10226	Taxe d'aménagement	-31 414,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	-31 414,06
1313	Subv. d'inv rattachées aux actifs amort Départements Subv. d'inv rattachées aux actifs non amort Etat et Ets	37 860,00
1321	nationaux	-7,40
1322	Subv. d'inv rattachées aux actifs non amort Régions	-90 000,00
1323	Subv. d'inv rattachées aux actifs non amort Départements Subv. d'inv rattachées aux actifs non amort GFP de	182 782,06
13251	rattachem.	433 654,00
1328	Subv. d'inv rattachées aux actifs non amort Autres	22 149,40
13	Subventions d'investissement (reçues)	586 438,06
1641	Emprunts en euros	-481 515,75
16	Emprunts et dettes assimilées	-481 515,75
2313	Constructions	2 554,16
23	Immobilisations en cours	2 554,16
	RECETTES REELLES	137 878,91
021	Virement de la section de fonctionnement	49 863,44
021	Virement de la section de fonctionnement	49 863,44
2315	Installations, matériel et outillage techniques	25 646,35
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	75 234,04
041	Opérations patrimoniales	100 880,39
	RECETTES D'ORDRE	150 743,83

Les recettes d'investissement augmentent globalement pour le même montant que les dépenses, soit la somme de 288 622,74 €.

Le conseil municipal, ouï son rapporteur et après en avoir délibéré, Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le référentiel budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du 8 avril 2025 adoptant le budget primitif 2025,

- > ADOPTE la décision modificative n°1 au budget 2025 de la commune.
- > ANNEXE à la présente délibération le document budgétaire.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025 Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le

ID: 084-218400349-20250923-03230925-DE

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

POUR: Mmes/MM. C. MOREL - J-L LUSTENBERGER - J. DANON - H. GARCIA - I. MARESCAUX - J. TEXIER - S. HOSTALERY - B. GUILLOT - D. LIBES - O. REY - B. DUFAY - N. MALLEM - A. MULAS - S. ABBES - M. JOUMOND - A. LORNE - G. CLOCHER - F. ORTS - C. GIORGINI -

CONTRE : E. PALMA - A. HERVIEUX - C. BILLAUD - P. GROSJEAN - P. CHABAS - C. REYNAUD - JP. SOGGIA

ABSTENTION:

ABSENT: L. CAPANNINI

Fait à Caumont-sur-Durance, le 23 septembre 2025

Le Maire

Claude MOREL

Le Secrétaire de séance Bernard GUILLOT

Toute personne qui désire contester la présente décision peut saisir le Tribunal Administratif de Nîmes d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision. Ces démarches prolongent le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans le délai de deux mois qui suit la réponse. L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.